



Les conditions de l'adhésion à la fiscalité écologique

MARDI 2 OCTOBRE, 17H-20H

Assemblée Nationale, 101 rue de l'Université, 75007 Paris - Salle Victor Hugo

PROGRAMME

17H-17H20 • INTRODUCTION (ACCUEIL DÈS 16H30)

Mot d'ouverture

B. Pompili, Présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Modération : **B. Leguet** (Directeur Général d'I4CE)

17H20-18H • DISCUSSION 1

Pourquoi avons-nous besoin d'une fiscalité plus écologique ?

- Quelle est la contribution réelle de la fiscalité écologique au verdissement de l'économie ?
- Peut-elle permettre de transformer le système fiscal et le rendre plus performant ?

A. Quinet (SNCF) – **K. van Dender** (Senior Tax Economist OCDE)

18H-18H40 • DISCUSSION 2

L'utilisation des revenus, une clé pour l'acceptabilité ?

- La fiscalité écologique implique-t-elle toujours une hausse des prélèvements ?
- Quels sont les différents usages faits – à travers le monde – de ces nouveaux revenus ?
- Y a t-il des usages qui permettent de rendre la fiscalité écologique plus acceptable par les citoyens ?
- Communiquer sur l'utilisation des revenus est-il crucial pour l'acceptabilité de la fiscalité écologique ?

Lord N. Stern (LSE) – **B. Plecas** (Vice-Ministre Changement Climatique, Colombie Britannique)

18H40-19H20 • DISCUSSION 3

Comment faire rimer fiscalité écologique avec équité ?

- La fiscalité écologique augmente-t-elle les inégalités entre les territoires ? Pénalise-t-elle les ménages les plus modestes ?
 - Quelles solutions pour accompagner les territoires et personnes les plus fragiles dans la transition écologique ?
- Que fait déjà la France ? Comment mieux rendre visible cette action ? Que faire de plus ? Que font les autres pays ?

M. Domergue (Fondation Abbé Pierre) – **A. Conrad-Saydah** (EPA Californie)

19H20-19H30

Mot de clôture

B. Peyrol, Députée de l'Allier

19H30-20H • COCKTAIL